



# Communiqué de presse

2 juillet 2009

## **KBC réagit à un article du New York Times relatif à KBC FP**

**Hier, le New York Times a publié un article relatant la manière dont KBC Groupe résiste à la crise économique actuelle et le rôle joué par KBC Financial Products (KBC FP). Nous sommes d'avis que l'article du New York Times ne contient pas de nouveaux éléments factuels et qu'il présente en outre certains aspects de façon erronée. KBC dès lors tient à rectifier ceux-ci.**

Comme KBC l'a répété à plusieurs reprises ces deux dernières années, la problématique des CDO n'est pas liée au marché immobilier américain. De nombreux CDO ne contiennent qu'une partie très limitée de prêts hypothécaires. La majeure partie des actifs sous-jacents est constituée par les risques de crédit sur des entreprises européennes et américaines. L'origine des problèmes de solvabilité auxquels KBC a été confronté ne se trouve donc pas dans l'effondrement du marché immobilier américain.

KBC souligne à nouveau que les pertes ou dépréciations sur les CDO sont un phénomène auquel de nombreuses institutions financières à travers le monde ont été confrontées, dans un climat de crise financière et de morosité économique.

Il y a quelques années, ces décisions d'investissement étaient pleinement justifiées sur base de l'information alors disponible, telle que les avis des bureaux de rating internationaux, les conditions de marché à l'époque et la liquidité aisée des marchés y afférents.

En avril, un groupe d'experts a déclaré dans son rapport final à l'enquête parlementaire qui examinait la crise financière et bancaire en Belgique que la gestion des risques de KBC Groupe a été menée de manière très prudente (cf. paragraphe 989: «La direction a adopté une position très défensive », et l'article 226 "mi-2007, le Comité de direction de KBC Groupe avait déjà annoncé son intention d'imposer un moratoire sur les investissements ABS et CDO»). Ceci est répété à plusieurs reprises dans le rapport des experts.

Les experts ont également souligné que KBC a été principalement forcé par les circonstances du marché à recourir à l'aide de l'État.

Tous les éléments repris dans l'article du New York Times ont été traités à maintes reprises dans les médias. Il ne contient donc pas de nouvelles données.

**KBC Groupe SA**  
**Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
Viviane Huybrecht :  
Responsable Communication  
Groupe et Service Presse /  
Porte-parole  
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:  
Tél (02) 429 65 01  
Fax (02) 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)